



FORTES TENSIONS AU C.P. DE VIVONNE

Alors que peu d'incidents sont venus émailler notre été professionnel (hormis quelques bagarres sans gravité sur le terrain de sport), ce week-end s'est montré un peu plus mouvementé.

Après une escalade de grillage en promenade Q.F. le matin et un coupé le midi qui nécessita une extraction médicale d'urgence par les E.L.S.P., une violente rixe éclata en cour de promenade de la Maison d'Arrêt aux alentours de 16 heures, se caractérisant par plusieurs affrontements impliquant au final peu de personnes – l'un d'eux requérant malgré tout la prise en charge médicale de deux protagonistes (points de suture au crâne pour l'un, mâchoire brisée pour l'autre => extraction vers le C.H.U.)

L'influence d'autres détenus auraient pu mener à une bagarre généralisée et/ou un refus de réintégrer si le personnel n'avait pas été réactif, ce qui aurait réellement mis en difficulté nos collègues présents.

Il y a fort à parier que plusieurs facteurs soient responsables de telles tensions : gestion de ce bâtiment en mode "cluster", mise en échec de tentatives de projections, ou encore les nombreuses fouilles durant lesquelles téléphones, cartes "sim" et drogue sont régulièrement découverts.

Le dimanche se termina par le malaise d'une détenue du Q.F. et la gestion d'un autre au C.D.H. qui manquait de cohérence dans ses propos. Une journée bien remplie pour nos camarades en poste !

Bien que tout s'acheva sans trop de "casse", la CGT Pénitentiaire dénonce le muselage de nos cadres, qui ne savent plus trop comment agir dans de telles situations sans devoir ensuite s'expliquer auprès de technocrates qui, confortablement assis derrière leur bureau et sachant tout mieux que les autres sans connaître les réelles difficultés du terrain et de nos métiers, trouveront forcément quelque chose à y redire. La critique est facile, l'art est difficile.

C'est pourquoi la CGT Pénitentiaire félicite l'ensemble des personnels présents ce dimanche, pour avoir su gérer ces différents incidents avec professionnalisme, et demande à ce qu'il soit reconnu à sa juste valeur par les instances supérieures.

En outre, la CGT Pénitentiaire exige le transfert des perturbateurs concernés ainsi que le désencombrement de la M.A.H. ; en effet, il n'est plus possible de remplir convenablement nos missions alors que nous dénombrons à ce jour sur ce secteur près d'une trentaine de matelas au sol !

Le bureau local,
le 29 août 2022